

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 8 avril 2024

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	35

Objet de la délibération
FINANCES Contributions 2024
Référence
15_20240408_7.6.2

Date de la convocation
02/04/2024

Date de mise en ligne sur le site http://grandamiinois.fr
10/04/2024

L'année deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 09 heures 30 minutes, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des Assemblées de l'Hôtel de Ville d'Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

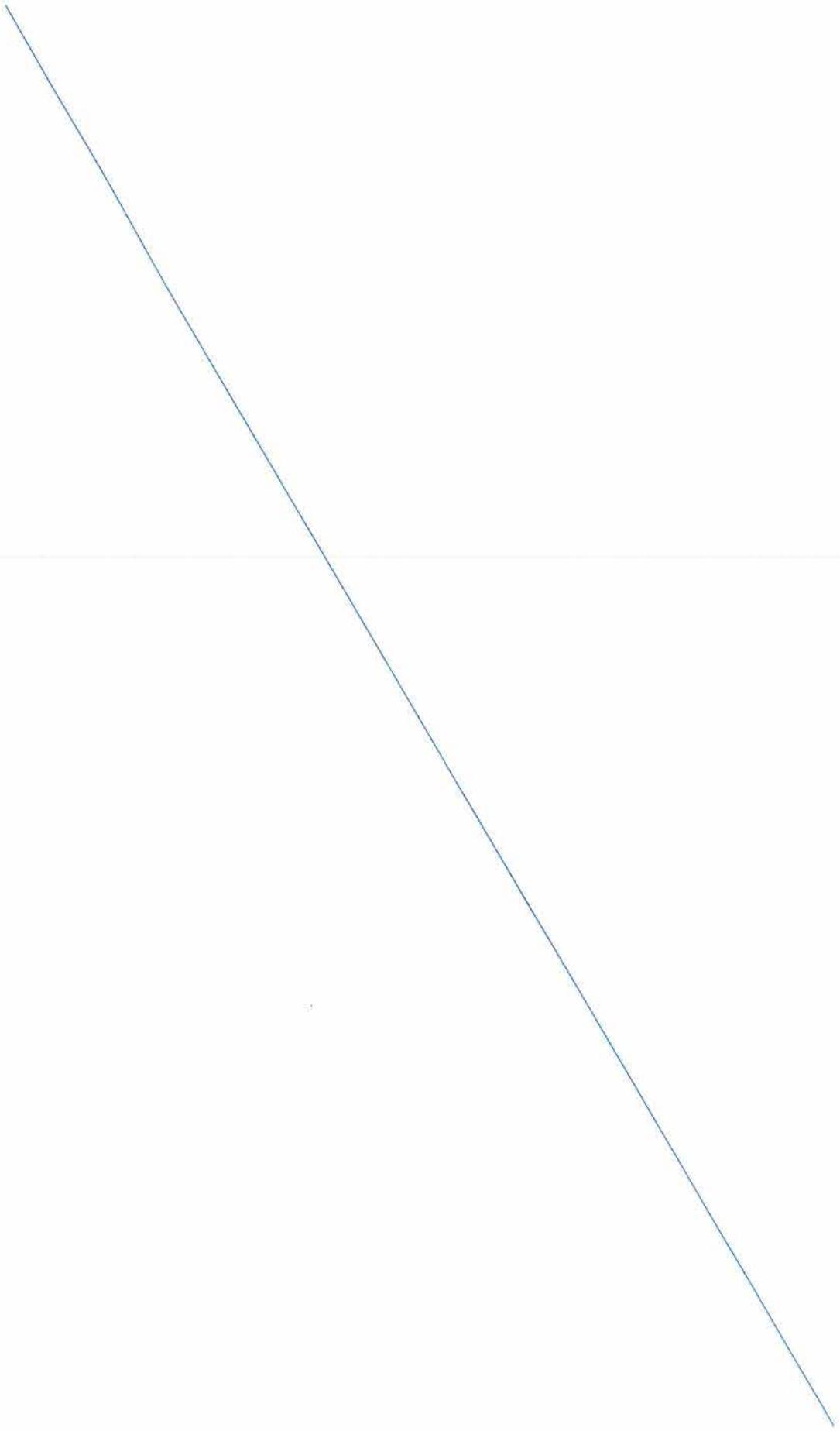
Etaient présents : Brigitte FOURÉ, Paul-Eric DECLE, Benoît MERCUZOT, Pierre SAVREUX, Annie VERRIER, Pascal RIFFLART, Franck DARRAGON, Alain GEST, Jean-Claude RENAUX, Patrick DESSEAUX, Bernard BOCQUILLON, Hubert CAPELLE, Alain DOVERGNE, Alain SURHOMME, Bénédicte THIEBAUT, Philippe FRANCOIS, Jean-Philippe DELFOSSE, Michel WATELAIN, Claude CLIQUET, Alain DESFOSES, Jean-Jacques STOTER, Isabelle DEWAZIERS, Pascal BOHIN, Xavier LENGLET, Francis PETIT, Didier DINOARD, Brigitte LEROY, Alain BABAUT, Stéphane CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Isabelle SAVARIEGO a donné pouvoir à Paul-Eric DECLE
Margaux DELETRE a donné pouvoir à Alain GEST
Anne PINON a donné pouvoir à Franck DARRAGON
Patrick GAILLARD a donné pouvoir à Philippe FRANCOIS
Jean-Michel MAGNIER a donné pouvoir à Hubert CAPELLE
Bernard THUILLIER a donné pouvoir à Francis PETIT.

Excusés, absents : Marc FOUCAULT, Philippe THEVENIAUD, Florence RODINGER, Joseph DEBART, Georges DUFOUR, Pascal OURDOUILLE, Maryse VANDEPITTE, Catherine QUIGNON, Delphine DELANNOY, Joël SUIN, Annick LEMAIRE, Anna-Maria LEMAIRE, Virginie CARON-DECROIX, Albert NOBLESSE, François DURIEUX, Christelle HIVER.

A été nommé secrétaire de séance : Paul-Eric DECLE.



Après adoption du budget 2024, les crédits ouverts au chapitre 74 « Dotations et participations » se décomposent de la manière suivante :

Article 74751 Participation des GPF de rattachement – Contributions 2023

EPCI	PFIA 2023	PFIA Répartition en % PM	Contribution 2024	Montant de l'acompte (80%)	Montant du solde (20%)
CA Amiens métropole	214 263 457	0,594	753 032 €	602 425 €	150 606 €
CC Avre Luce Noye	14 299 416	0,040	50 255 €	40 204 €	10 051 €
CC Grand Roye	24 447 497	0,068	85 921 €	68 737 €	17 184 €
CC Nièvre et Somme	18 905 797	0,052	66 445 €	53 156 €	13 289 €
CC Pays du Coquelicot	22 860 692	0,063	80 344 €	64 275 €	16 069 €
CC Somme Sud Ouest	27 537 069	0,076	96 779 €	77 424 €	19 356 €
CC Territoire Nord Picardie	20 522 321	0,057	72 126 €	57 701 €	14 425 €
CC Val de Somme	18 073 774	0,050	63 521 €	50 816 €	12 704 €
	360 910 023	1	1 268 423 €	1 014 738 €	253 685 €

Comme décidé lors du Débat d'Orientation Budgétaire, les contributions dites « statutaires » 2024 sont réévaluées par rapport au PFIA 2023 (Potentiel Financier Agrégé) pour financer les charges structurantes du PMGA, les charges compétences et les projets arbitrés.

Elles feront l'objet d'un appel à cotisation pour l'acompte en avril 2024 (acompte = 80% de la contribution 2024) et pour le solde en septembre 2024.

Il est demandé au Comité Syndical de délibérer sur les contributions détaillées ci-dessus.

Le Comité syndical,
Vu le Budget principal 2024,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

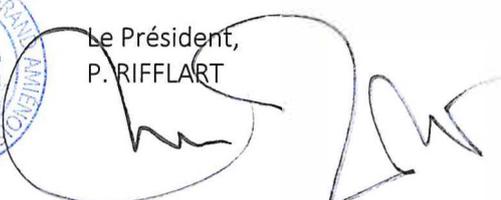
- Valide le versement par les EPCI des contributions 2024 selon les montants mentionnés dans le tableau ci-dessus.
- Valide que le versement de la contribution 2024 s'effectuera via un acompte en avril 2024 et le solde en septembre 2024.
- Inscrit la recette au BP 2024 – Chapitre 74, article 74751, Fonction 020 pour un montant total de 1 268 423 €.

Fait et délibéré le **08 AVR. 2024**
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,




Le Président,
P. RIFFLART



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	15_20240408_762
Objet :	Finances : Contributions 2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-08 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.6.2 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20240408-15_20240408_762-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-200082063-20240408-15_20240408_762-DE-1-1_0.xml	text/xml	906 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib15_Contribution EPCI 2024.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20240408-15_20240408_762-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	8 avril 2024 à 17h53min45s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	8 avril 2024 à 17h53min49s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christelle Doremus-Beaudoin
En attente de transmission	8 avril 2024 à 17h54min12s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 avril 2024 à 17h54min22s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 avril 2024 à 17h54min37s	Reçu par le MI le 2024-04-08